



Projet de Via Guisane

-

Analyse du questionnaire

V2, le 21 juin 2019

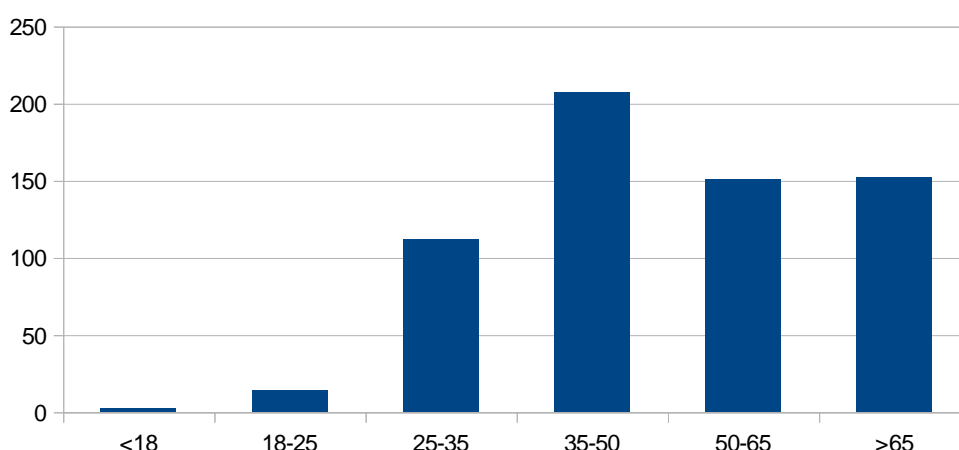
**Eclectic
Experience**

Donner du sens
à la participation

Les répondants au questionnaire : des classes d'âge relativement bien représentées à l'exception des jeunes, une grande majorité de résidents permanents

680 personnes ont répondu au questionnaire. Leur moyenne d'âge est de 50 ans et l'on constatera sur le graphique ci-dessous qu'à l'exception des jeunes, toutes les classes d'âges sont plutôt équitablement représentées.

Âge des répondants



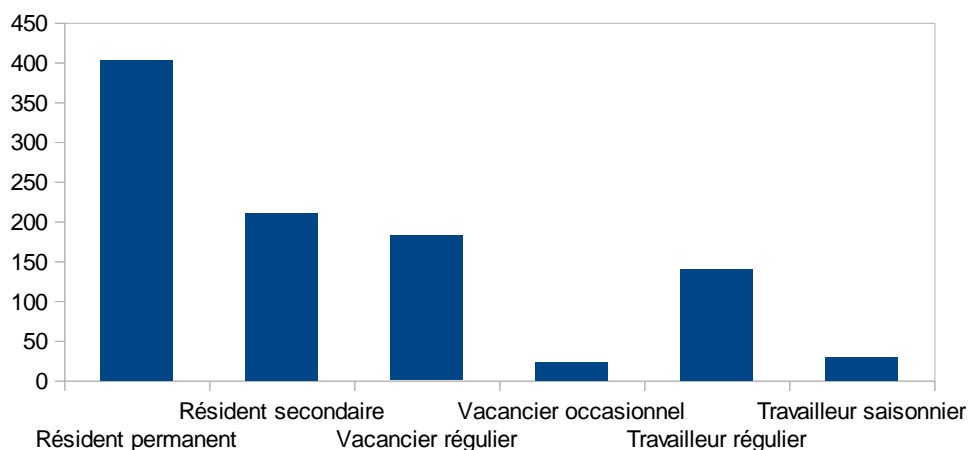
La profession faisant l'objet d'une réponse ouverte, il est difficile d'en tirer des enseignements chiffrés précis. Les participants se déclarant comme retraités sont au nombre de 97, tandis que la population active déclare des professions plutôt diverses (professions de santé, enseignement, chefs d'entreprises, commerçants, employés, ingénieurs, etc.). Une quarantaine de participants peuvent par exemple être assimilés au tourisme ou aux loisirs de montagne (moniteurs, saisonniers, hôtellerie, etc.).

En nette majorité, les réponses proviennent de personnes se déclarant comme résidents permanents (près des deux-tiers, cf. graphique page suivante). Les participants travaillant dans la vallée, que ce soit à titre régulier ou occasionnel, sont nettement moins nombreux parmi les répondants, de même que les participants déclarant y passer leurs vacances. Il est possible de considérer que les réponses à ce questionnaire expriment avant tout l'avis de résidents principaux ou secondaires de la vallée. Nous pouvons regretter le fait qu'elles ne reflètent quasiment pas l'avis de personnes fréquentant la vallée sans y avoir de résidence, alors qu'elles seront également les usagers de la Via Guisane.

La présente synthèse débute par l'analyse des données quantitatives, avant de porter plus précisément sur les réponses aux questions ouvertes, qui dessinent plus explicitement la perception du projet par les participants. L'arbitrage entre le caractère « sauvage » du lieu et les

aménagements nécessaires à la fréquentation de la voie, ainsi que la cohabitation des différents usages apparaissent comme deux enjeux majeurs.

Origine des répondants

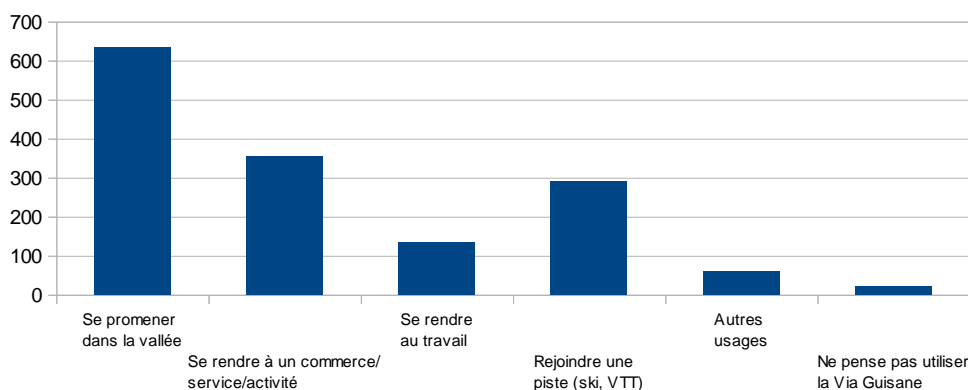


Une voie pour se promener ou se rendre à diverses activités, mais aussi pour aller travailler

Parmi les utilisations proposées de la Via Guisane, c'est la promenade qui remporte la majorité des suffrages. Plus de 600 répondants, soit la quasi-totalité, prévoient en effet cet usage. Si l'on se base sur le questionnaire, la promenade représentera bien une vocation incontournable de cette voie.

Moins plébiscités, des usages plus "utilitaires" se dessinent néanmoins : la Via Guisane pourrait être utilisée pour se rendre à diverses activités quotidiennes (commerces, services), ou bien de loisirs (accès à une piste de ski ou de VTT). L'utilisation de la voie pour des trajets domicile/travail recueille moins de succès mais tout de même plus de 100 réponses. Ainsi, la moitié des répondants se déclarant comme travailleur régulier ou occasionnel dans la vallée prévoient d'utiliser la voie pour se rendre au travail.

"Pour quelles raisons pourriez-vous utiliser la Via Guisane ?"



La sécurité de la voie plaît, et peut attirer promeneurs comme pratiquants de divers sports

Ces grandes tendances étant établies, il est intéressant de se pencher sur les réponses qualitatives précisant quels autres usages pourraient être retenus ou, a contrario, les raisons pour lesquelles les répondants ne comptent pas utiliser la Via Guisane.

Beaucoup de personnes ayant souhaité préciser l'utilisation qu'ils feraient de la Via Guisane (59 réponses à cet item) expriment, de nouveau, ce souhait de promenade ou de déplacement doux vers des commerces ou des écoles. Plusieurs d'entre eux insistent sur l'aspect sécurisé de la voie ("ne pas croiser la RN", "trop de danger sur le bord de la route", etc.). Cet aspect sécurisé séduit d'ailleurs des professionnels de santé : par exemple, une travailleuse en institut médico-éducatif envisage cette voie comme "support d'activités de plein-air sécurisé". De même, un autre participant prévoit d'organiser des sorties de personnes à mobilité réduite. Enfin, toujours pour préciser cette vocation de promenade, des participants soulignent l'intérêt de la Via Guisane pour sortir avec leurs animaux, chiens notamment mais aussi chevaux.

D'avantage encore que la promenade, certains voient dans la Via Guisane un intérêt sportif : les pratiquants de course à pied, notamment, y voient un site d'entraînement particulièrement approprié, certains suggérant même d'organiser des courses pédestres. VTTistes et cavaliers s'annoncent également au rendez-vous, un moniteur de vélo prévoyant d'ailleurs d'y emmener ses clients. Des kayakistes souhaitent également utiliser la voie pour accéder aux sites de mise à l'eau.

Site de promenade ou de déplacement doux et sécurisé pour les uns, site de pratique sportive pour d'autres, la Via Guisane pourrait ainsi voir cohabiter des usages très variés : l'analyse des autres modes de concertation au-delà de ce seul questionnaire permettra de préciser dans quelle mesure ou à quelles conditions ceux-ci pourront s'avérer compatibles.

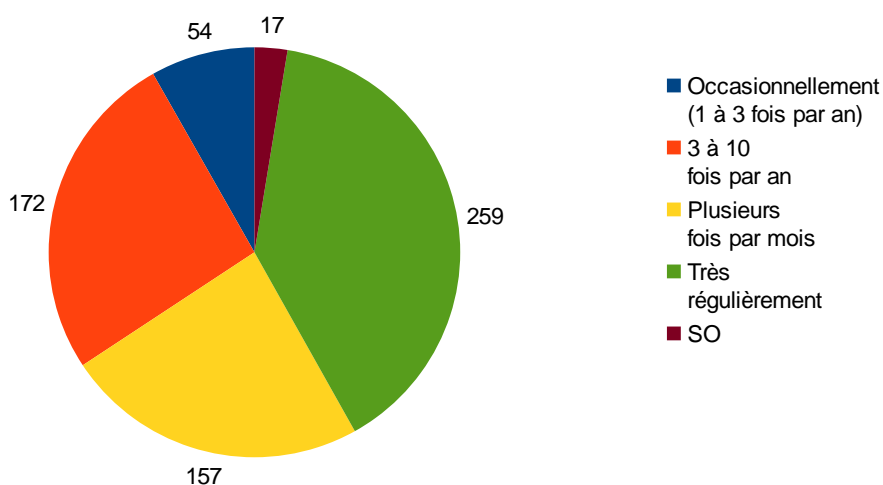
Quoi qu'il en soit, à l'exception de ceux ne souhaitant pas du tout emprunter la Via Guisane, les participants se déclarent en grande partie prêts à emprunter la voie de manière soutenue : deux-tiers d'entre eux environ envisagent de la fréquenter plusieurs fois par mois, voire davantage.

Pour quelques opposants, une voie superflue et risquant de dénaturer la vallée

La plupart des participants ayant rempli l'item "pourquoi ne comptez-vous pas utiliser la Via Guisane" (21 réponses en tout) expriment moins un désintérêt qu'une opposition au projet. Certes, des répondants déclarent "ne pas avoir le temps" de se promener ou d'aller travailler à pied. D'autres, plus nombreux, déclarent pratiquer d'ores et déjà un chemin qui leur convient parfaitement. Sur ce point, plusieurs participants évoquent un projet superflu, compte tenu d'un nombre de chemins qu'ils jugent suffisants dans la vallée. Sur les bords de la Guisane proprement dite, le chemin actuel leur convient (omettant le fait qu'il traverse des propriétés privées, ce dont

la collectivité ne peut se satisfaire). Leurs critiques se résument à deux arguments. Le premier est financier : des opposants évoquent un investissement trop élevé pour un intérêt faible, alors que la somme devrait être consacrée à l'entretien de l'existant, par exemple des chemins d'altitude. Le deuxième est d'ordre environnemental et paysager : on retrouve ici les termes "d'authenticité", de "dénaturation" qu'apporterait selon eux la Via Guisane, que certains qualifient "d'autoroute" pour piétons. Un nombre de réponses négatives somme toute assez faible au regard des réponses totales (3%), mais qui expriment un rejet assez marqué du projet.

À quelle fréquence utiliseriez-vous la Via Guisane ?



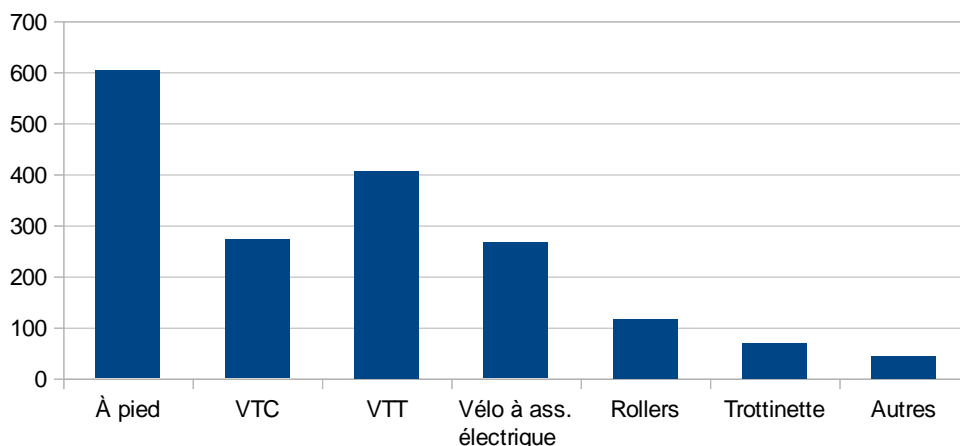
Été comme hiver, une voie avant tout pédestre

Deux questions portaient sur le mode de déplacement privilégié par les répondants pour la Via Guisane, en été d'une part et en hiver d'autre part. Dans les deux cas, les participants se déclarent principalement intéressés pour la parcourir à pied.

Derrière cette vocation pédestre, vient (en été) le vélo sous ses diverses formes : VTC, VTT, vélo électrique, mais aussi quadri-bike et vélo de route. À ce propos, on notera que l'intention des collectivités n'est pas de proposer un revêtement adapté aux pratiques les plus exigeantes : les vélos de route seront invités à prendre la route, les rollers, trottinettes, skate-bords, skis à roues à être utilisés dans d'autres espaces publics.

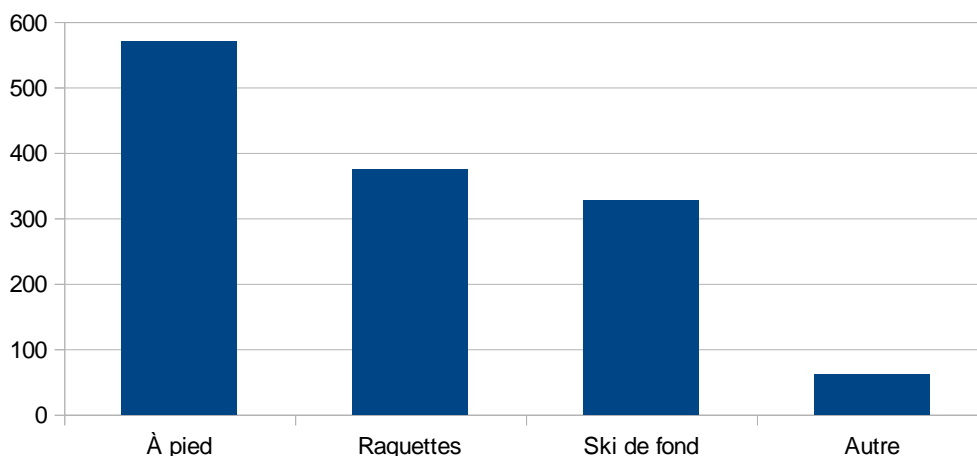
A noter l'expression de plusieurs voix en faveur d'un usage par des fauteuils roulants (standard ou tout-terrain).

"L'été, comment souhaiteriez-vous pouvoir vous y déplacer ?"



En hiver, la pratique pédestre reste plébiscitée par les participants, en quasi-totalité. La pratique de la voie à raquettes ou ski de fond n'en est pas moins une hypothèse séduisante, avec plus de 300 réponses pour chacun de ces deux modes. Au vu des réponses "autres" recueillies, une hypothèse a été omise lors de la conception du questionnaire : le vélo qui, même en hiver, est réclamé par plus de 30 participants (en particulier dans sa version "fatbike", adaptée à la neige). Ski de randonnée, cheval, luge voire motoneige ou patin à glace sont également évoqués, de manière moins importante, voire marginale.

"En hiver, comment souhaiteriez-vous pouvoir vous y déplacer ?"



Sécurité, continuité, cohabitation des usages, préservation du caractère naturel : les préoccupations des participants

La question ouverte "quelles conditions doivent être remplies" fait émerger des préoccupations diverses, auxquelles les participants apportent des éléments de réponses parfois divergents. Le fait que la voie soit réservée aux modes doux fait en tout cas consensus (encore que, rappelle un agriculteur, un accès aux champs par les engins agricoles doit rester garanti). La limitation voire l'absence totale des intersections avec les routes nationales ou départementales représente ainsi l'un des rares points sur lesquels s'accordent tous les répondants. Si de telles intersections sont inévitables, elles doivent être absolument sécurisées (avec par exemple, réclament certains, une priorité des usagers de la Via Guisane sur ceux de la route). Il en va de même pour l'interdiction de la voie aux engins motorisés, que tous réclament ; en revanche, la question d'inclure ou non à cette interdiction les vélos ou trottinettes électriques est un point de désaccord.

Largeur de la voie et séparation des flux : un niveau d'aménagement à définir

La préoccupation sécuritaire est largement partagée et, sur ce thème, la cohabitation des cyclistes (ou des skieurs de fond en hiver) et des piétons semble représenter une crainte répandue chez ces derniers. La vitesse des vélos fait débat : certains craignent de devoir partager la voie avec des sportifs circulant à une vitesse de course, d'autres réclament une limitation de vitesse à 25 km/h... Mais certains cyclistes rappellent la nécessité de pouvoir circuler à une certaine allure, pour que ce mode de transport conserve son intérêt notamment pour les trajets domicile/travail.

Si quelques participants militent pour un chemin exclusivement piétonnier, cette question nourrit surtout des prises de position sur la largeur de la voie. Nombreux sont ceux qui réclament une largeur suffisante pour que tous les usages puissent cohabiter. La séparation des flux, entre une partie de la voie réservée aux cyclistes et l'autre aux piétons, est une revendication récurrente (voire la scission de la voie en plusieurs itinéraires aux passages où la coexistence est trop délicate). Cette demande se heurte néanmoins aux défenseurs d'une voie conservant son caractère "sauvage" et qui, par conséquent, ne saurait être trop aménagée. Cet arbitrage entre « urbain » et « sauvage », « confortable » et « naturelle » se retrouve aussi, comme évoqué plus haut, sur la question du revêtement, avec toute une gamme d'opinions, de l'absence de revêtement spécifique à un goudronnage de la voie, en passant par divers aménagements plus ou moins importants (simple suppression des obstacles, entretien et rebouchage des nids-de-poule, revêtement en terre damée, enrobé poreux, etc.). De manière similaire, l'absence de forte déclivité réclamée par certains pour que la voie soit facilement accessible peut se heurter à l'exigence d'un respect de la topographie naturelle refusée par d'autres, qui proscrivent de gros travaux de nivellement.

Plus que des aménagements, nuancent certains, ce sont des règles de bonne conduite qu'il convient d'établir et de faire respecter dès l'ouverture de la voie, afin d'assurer la cohabitation harmonieuse des différents usages.

Pour d'autres, le principe même d'une telle voie est incompatible avec leur conception d'un chemin apaisé : ces opposants dénoncent un aménagement qu'ils jugent inutile, risquant de dénaturer le caractère sauvage de la vallée et de devenir, par la surfréquentation, un « boulevard » ou une « autoroute » à promeneurs. Certains déclarent que le chemin actuel leur convient parfaitement et, parmi eux, plusieurs craignent son altération.

Chez les partisans du projet, consensus pour la continuité de la voie. La desserte des villages en question

La continuité de la voie de Briançon au Monétier est souvent réclamée. L'accès depuis Briançon, notamment, est une demande répandue : en cas de phasage du chantier il devrait s'agir, selon des participants, du premier tronçon concerné.

Des demandes générales portent sur le tracé du projet qui doit, selon quelques participants, utiliser au maximum l'existant en limitant les emprises nouvelles, notamment agricoles. Certains appellent à suivre autant que possible la Guisane (avec chez certains des réserves liées aux zones inondables), quand d'autres demandent une certaine proximité des villages. Un participant estime que la Via Guisane doit être visible depuis les routes pour être attractive.

La question de la desserte des villages est fréquemment évoquée : pour plusieurs répondants, les centres-bourgs doivent pouvoir être desservis, pour pouvoir facilement se rendre en transport doux dans les cafés, les commerces, etc. Les uns plaident pour une traversée des villages par la Via Guisane elle-même, d'autres pour l'existence de « chemins de liaison » permettant un accès depuis la Via Guisane.

Pour autant, la desserte directe des villages par la Via Guisane ne fait pas consensus. Plusieurs avis négatifs portent ainsi sur la traversée du hameau des Guibertès. L'un explique que le projet suit un itinéraire moins attractif que la « route de l'envers » pratiquée actuellement tandis que d'autres évoquent une « défiguration » du paysage derrière le hameau ou des problèmes de sécurité. Ailleurs, un participant appelle au contournement de Villeneuve par le projet. De même, un participant rejette l'hypothèse alternative d'une traversée de Chantemerle. A la Salle, des propriétaires s'inquiètent de voir le projet passer à proximité de leur future maison, tandis que des participants marquent leurs préférences en matière de tracés (tracé orange, tracé par les voies existantes entre les centres commerciaux, tracé par la route dite « de la digue »...). On pourrait déduire de ces interventions que de manière générale, l'accès aux centres est réclamé mais que, localement, une traversée des villages pourrait au contraire soulever quelques oppositions.

Enfin, des requêtes plus spécifiques sont exprimées, concernant par exemple Briançon où certains réclament d'étudier beaucoup plus attentivement la connexion aux parcours cyclables de la ville. Par ailleurs, diverses demandes de détours ou d'extensions sont proposées (départ depuis la cité

Vauban, desserte du Lauzet, de Chantoiseau, de l'Aregntière, d'Eygliers, prolongement vers le col du Lautaret, liaison avec la route du Chabas-Pramorel...).

Equipement et entretien de la voie, des demandes diverses

La nécessité d'entretenir la voie est soulignée par de nombreux participants à des degrés divers, avec parfois des demandes spécifiques (comblement du ravinement en cas de revêtement non goudronné, déneigement ou au contraire damage de la neige...).

On a vu plus haut qu'un « curseur » devait être positionné entre l'aménagement de la voie et la préservation du caractère sauvage du lieu. Cet arbitrage doit prendre également en compte un certain nombre de demandes d'équipements. Certains souhaitent ainsi des parkings aux abords de la voie, parfois au titre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. D'autres recommandent la mise en place d'un éclairage, notamment en hiver (sous des procédés écoresponsables, à l'aide par exemple de détecteurs de mouvement). Quelques demandes portent sur des équipements précis, les bancs et tables de pique-nique recueillant un certain succès (de même que parfois des toilettes, des zones ombragées, des jeux pour enfants...).

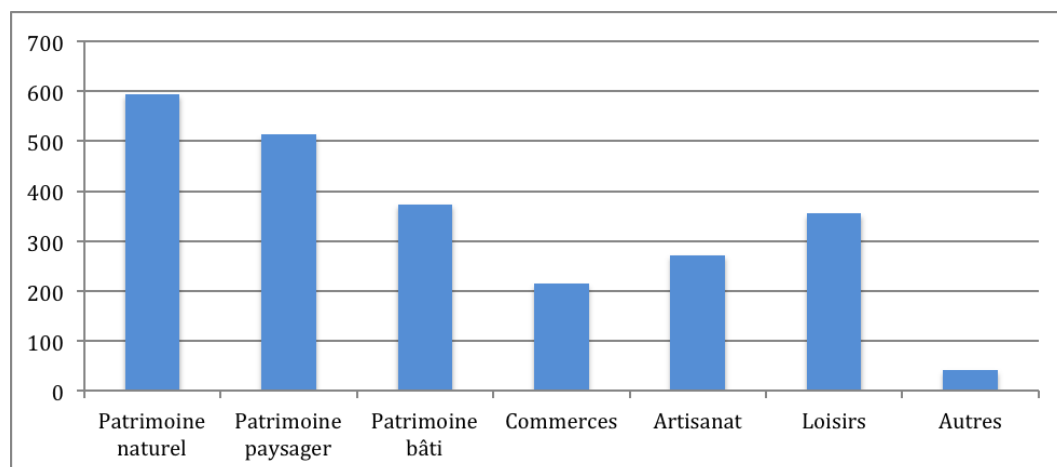
Les chiens représentent une préoccupation répandue, qu'il s'agisse de demander l'autorisation de se promener avec son animal, ou de veiller à l'absence de divagation des chiens et au nettoyage des déjections.

L'établissement de clôtures aux abords des terres agricoles est parfois demandé. Certains insistent également sur le respect absolu de la faune et de la flore, particulièrement à proximité des zones humides.

Une signalétique avant tout basée sur le patrimoine

Plusieurs participants expriment, dans les questions ouvertes, leur attachement à une signalétique claire et efficace, mais aussi intégrée au paysage. Sur la nature des informations à porter sur cette signalétique, le patrimoine l'emporte nettement sur les activités humaines. Les panneaux d'information doivent ainsi permettre une meilleure connaissance du patrimoine naturel des zones traversées, ainsi que des indications relatives au paysage et, dans une moindre mesure, à l'architecture.

Parmi les activités à signaler, ce sont les loisirs qui sont le plus fréquemment réclamés, activités artisanales et commerces venant ensuite. On peut supposer que ces résultats dessinent un projet avant tout inséré dans la nature, moins qu'une desserte des centres d'activités.



On notera que sept participants ont répondu « autres » avant tout pour exprimer leur souhait d'une signalétique la moins abondante possible, voire inexistante ou presque. On retrouve ici principalement le souhait d'un espace préservé autant que possible des aménagements humains, quoiqu'un participant évoque plutôt le coût d'entretien des panneaux et leur dégradation.

En matière de signalétique, plusieurs réclament l'indication de distances vers divers villages ou activités, les itinéraires de randonnées, les parcs à vélos, etc. Les panneaux de danger ou l'indication des toilettes sont également suggérés. Certains évoquent enfin des panneaux d'information ludiques pour les enfants.